



Retour dans l'Antiquité le temps d'un voyage en Pays Gardois pour les élèves de l'école publique La Nauze !



L'avancement des travaux au Centre de soins de Suite et de Réadaptation « les Tilleuls »



L'extension de la Médiathèque Municipale est en cours



Le plein d'activités au centre de loisirs en avril



4L 613 : Mathis CROUZET et Benjamin DALLEAU



4L 24 : Théo COLOMB et Julien GOMBERT

LE 4 L T R O P H Y

**Vie Communale**  
**Vie Scolaire**  
**Finances**  
**Vie Associative**  
**Portrait / Informations pratiques**

## Le Mot du Maire

Depuis une quinzaine d'années les lois d'orientation et d'aménagement du territoire s'enchaînent au rythme des changements de Gouvernement et des ministres successifs. Nos collectivités publiques vont de réforme en réforme à la recherche d'une meilleure cohérence avec l'espoir de faire des économies de fonctionnement, mais la simplification n'est pas forcément au rendez-vous.

Les régions qui viennent de fusionner sont encore à la recherche d'un nom, mais également et surtout d'un fonctionnement adapté à leurs nouveaux grands territoires.

Les Départements qui devaient disparaître sont bien toujours là, mais ont été amputés de certaines compétences comme le développement économique ou les transports scolaires.

Les « Pays », créés en 1995 par la loi « Pasqua » modifiée en 1999 par la loi « Voynet », ont été supprimés en 2014 et remplacés par les PETR (Pôles d'Equilibre des Territoires Ruraux).

Ainsi notre Commune qui était membre du « Pays Ruthénois » (57 Communes), fait partie aujourd'hui du « PETR Centre Ouest Aveyron » composé de 129 Communes.

Les Intercommunalités ont dû également beaucoup évoluer au fil des années et des lois successives et ce sera encore le cas au 1er janvier 2017 conformément à la « Loi Notre ».

Notre Communauté de Communes, « VIAUR-CEOR-LAGAST » créée en 2000 va donc devoir disparaître, puisqu'elle n'atteint pas le seuil de population imposé par la loi et notre Commune ira rejoindre la Communauté de Communes du « Ségala ».

C'est une longue page de 16 années de coopération intercommunale de l'histoire de notre Commune qui va se tourner. Nous allons passer d'une Communauté à 6 Communes aux compétences limitées, à une Communauté de 23 Communes avec des compétences élargies et progressivement plus nombreuses d'ici 2020.

Ce changement est un dossier particulièrement lourd pour l'équipe municipale, mais très important pour l'avenir de nos collectivités et qui va demander une forte implication pour garantir un développement équilibré du territoire.

*Christian VERGNES*

## Obtenir un renseignement ou effectuer une démarche en Mairie

**M. le Maire vous reçoit** sur rendez-vous tous les lundis de 14h à 17h et les vendredis de 9h à 12h.

**Mmes et MM. les adjoints sont à votre disposition** sur rendez-vous, chacun pour les affaires entrant dans la compétence de la Commission qu'il/elle préside. Pour cela, contactez le secrétariat de Mairie qui vous orientera.

**Le Secrétariat de Mairie est ouvert** du lundi au vendredi (de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le mardi matin) et le samedi (de 9h à 12h).

Tél. : 05 65 69 47 22 - Fax : 05 65 69 56 14

E.mail : [mairie-calmont@wanadoo.fr](mailto:mairie-calmont@wanadoo.fr) - Site : [www.mairie-calmont.fr](http://www.mairie-calmont.fr)

## Les autres services

### Médiathèque Municipale

☎ 05 65 74 79 14 - E.mail : [media-calmont@wanadoo.fr](mailto:media-calmont@wanadoo.fr)

- Mercredi de 14h à 18h
- Vendredi de 15h à 18h
- Samedi de 9h30 à 12h30.

### Le Service Animation de la Commune

☎ 06 73 19 05 97 (Stéphanie LAUR)

E.mail : [secretariat@mairie-calmont.fr](mailto:secretariat@mairie-calmont.fr)

### L'Agence Postale Communale

☎ 05 65 71 42 60 - Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

### La Déchetterie de La Primaube (Naujac)

☎ 06 79 91 15 70

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

### La Déchetterie de Salmiech

☎ 05 65 74 45 61

Du mardi au vendredi l'après-midi de 15h à 18h et le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

### Les assistantes sociales

- Pour toute information ou prise de rendez-vous avec une assistante sociale, vous pouvez contacter le **Centre Médico-social 4, rue François Mazerq - 12000 RODEZ - 05 65 76 52 80** (de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - 17h le vendredi).
- Pour le canton de Cassagnes-Bégonhès (Tél. : 05 65 74 29 14) les permanences des assistantes sociales ont lieu sur rendez-vous le vendredi matin à la Mairie de Cassagnes-Bégonhès. Celles-ci assurent également des permanences téléphoniques les lundis de 16h à 17h et les jeudis de 9h à 10h au Centre Médico Social.

### Les membres du CCAS

- **Président de droit** : Christian VERGNES
- **Membres élus** : Anne-Laure ALBAGNAC, Dominique CAVAROC, Michel COUFFIGNAL, Alain CROZES, Stéphanie CROZES, Marie-Laure FUGIT.
- **Membres désignés** : Virginie BRU, Nadine CANAC, Annie COSTES, Amandine MAGNIETTE, Marie-Christine PUECH.

### Les membres de la Commission de Révision des Listes électorales

- **Membres désignés par la Préfecture** : Hervé COLOMB, Paul COLOMB, Jacqueline GALTIER, Alain RESSEQUIER.
- **Membres désignés par le TGI** : Jean-Paul GARY, Odile MARTY, Pierre MONTJAU, Marie-Christine PALAYRET.

### Les membres de la Commission des Impôts directs

- **Président** : Christian VERGNES,
- **Commissaires titulaires** : Marc ANDRIEU, Michel COUFFIGNAL, Marie-Christine MAZARS, Jean-François REY, Dominique CAVAROC, Christian MAZARS, Elian BOUSQUET, Didier GAYRARD.
- **Commissaires suppléants** : Annie COSTES, Stéphanie CROZES, Nathalie PEGORIER, Didier SAILLAT, André DAUDÉ, Gérard COURBIN, Yvon FABRE, Joëlle BATHELOT.

### La Communauté de Communes de Vaur-Céor-Lagast

☎ 05 65 46 64 96

Site Internet : [www.cc-cassagnesbegonhes.fr](http://www.cc-cassagnesbegonhes.fr)

Courriel : [contact@cc-cassagnesbegonhes.fr](mailto:contact@cc-cassagnesbegonhes.fr)

## INTERCOMMUNALITE : en route vers « Le Ségala »

Après plusieurs mois d'études et de débats, la nouvelle organisation territoriale voulue par l'Etat va entrer dans sa phase active de concrétisation sur le terrain. Le 24 mars dernier, le Préfet a pris un arrêté validant le nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale qui doit être mis en œuvre dès le 1<sup>er</sup> Janvier prochain.

Cette décision préfectorale confirme bien la dissolution de notre Communauté de Communes VIAUR-CEOR-LAGAST et, comme prévu, le rattachement des Communes de Sainte-Juliette et Calmont ainsi que, suivant son souhait, la Commune de Cassagnes-Bégonhès, dans une Communauté «du Ségala» issue de la fusion des Communautés du Baraquevillois et du Naucellois.

Comme elles le souhaitaient, les Communes de Salmiech et de Comps rejoindront le « Pays de Salars » et celle d'Auriac-Lagast le Réquistanais.

Un important travail pour les élus vient donc de commencer pour régler tous les problèmes qu'entraîne la dissolution de la Communauté actuelle ; avec notamment la répartition des biens et des équipements communautaires mais aussi l'affectation du personnel composé de 6 agents. Et parallèlement les Communes doivent anticiper les différents changements, financiers, fiscaux, organisationnel et autres, occasionnés par leur intégration au sein d'une nouvelle Communauté.

La nouvelle grande Communauté du « Ségala » sera composée de 23 Communes et totalisera une population de 17 780 habitants environ.

Ses compétences seront dans un premier temps, sensiblement les mêmes que celles exercées actuellement par notre Communauté, mais sont appelées à évoluer dans les toutes prochaines années. En effet conformément à la loi « Notre » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), les Communautés de Communes devront d'ici 2020 être compétentes dans d'autres domaines importants qui sont aujourd'hui à la charge des Communes :

- Aménagement et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Promotion du tourisme (office de tourisme...)
- Documents d'urbanisme (PLU, SCOT...)
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Assainissement collectif et non collectif ainsi que la gestion des eaux pluviales
- Distribution d'eau potable

C'est une évolution importante du fonctionnement du territoire qui s'annonce avec une Communauté plus forte et davantage structurée pour exercer l'ensemble de ses nombreuses compétences sur un périmètre relativement large de 57 991 hectares.

## P.L.U. : Projet de développement

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme engagée au début de l'année dernière, poursuit son cours. Après la phase du diagnostic, qui consistait en un état des lieux de la Commune, suivie de l'établissement du P.A.D.D. Projet d'Aménagement et de Développement Durable, la rédaction du projet final de P.L.U. est aujourd'hui engagée.

Comprenant notamment les plans du Zonage, le règlement et des orientations d'aménagement programmées pour certains secteurs, ce dossier devrait être arrêté par le conseil municipal dès le mois de Juin et mis à l'enquête publique à l'automne.

Compte tenu des nombreuses contraintes législatives, ce projet présentera inévitablement une diminution sensible des surfaces constructibles. L'objectif étant de densifier les villages et les hameaux tout en rationalisant les réseaux existants et en limitant la consommation des espaces destinés à l'activité agricole.

Quelques logements actuellement vacants qui pourraient être réhabilités ainsi que plusieurs anciennes granges ou annexes agricoles qui pourraient être transformés en logement ont été identifiés. Ces bâtiments offrent la possibilité de pouvoir accueillir des familles nouvelles dans les hameaux, sans créer de contraintes supplémentaires pour l'activité agricole déjà présente. Plutôt que de rester toujours fermé, un peu à l'abandon, continuant à se dégrader au fil du temps, ce patrimoine qui est déjà là, mérite d'être préservé et valorisé en lui donnant une deuxième vie.

Ce document d'urbanisme doit aussi prévoir, dans le prolongement des zones d'activité existantes, la possibilité d'accueillir de nouvelles entreprises porteuses de dynamisme et créatrices d'emplois.

Le PLU qui se dessine aujourd'hui, fonde le projet de développement de la Commune pour la décennie qui vient.



## Médiathèque Municipale de Calmont

### Un espace public convivial et accessible à tous !

Située au cœur du village de Ceignac, la Médiathèque est un lieu privilégié d'accès à la culture : découvrir, apprendre, s'informer mais aussi se divertir, s'émerveiller, échanger avec d'autres usagers...

La Médiathèque est ouverte tous les mercredis après-midi, vendredis après-midi et samedis matin. Venez consulter livres, revues.... C'est entièrement libre et gratuit.

Vous souhaitez emprunter des documents chez vous ?

Une cotisation annuelle (de date à date) de 5 € vous donne la possibilité de consulter Internet sur place, d'emprunter 3 livres, 2 revues, 1 Cd-Audio et 1 DVD-Film, et ce autant de fois que vous le souhaitez au cours des 12 mois.

Un large choix parmi 9000 documents sur place et même **300 000** (dont 13 000 nouveautés par an) si l'on prend en compte ceux de la Médiathèque Départementale de l'Aveyron accessibles sur simple réservation.

L'équipe de la médiathèque est à votre écoute ; elle vous accueille, vous guide dans vos recherches, vous conseille dans vos envies de lecture... N'hésitez pas à la solliciter et à lui faire part de vos suggestions !

### La Médiathèque c'est aussi :

- Des animations pour tous : expositions (peinture, photo, sculpture...), soirées conte, **Nuit de la Médiathèque** (la 8<sup>ème</sup> édition aura lieu le **9 septembre 2016**).

Pour suivre les actualités : [www.mairie-calmont.fr](http://www.mairie-calmont.fr) (rubrique Médiathèque - Animations)

- Des séances animées régulières proposées à toutes les classes de la Commune.
- Des « temps lectures » mensuels à l'E.H.P.A.D.
- Des ateliers dans le cadre des T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires)

- ...

Dévoré une série de **manga** ?

Visionner un **film** en famille ?

Feuilleter un **magazine** ou un **guide de voyage** pour préparer sa prochaine échappée ?

Ecouter en boucle **1 CD** ?

Lire un **Album** à son bébé ?

Se plonger dans un bon **polar** ?

## Travaux d'extension

Elus, employés et bénévoles se mobilisent pour vous accueillir en fin d'année dans un lieu plus spacieux, confortable et adapté à vos besoins !

**D'ici là, la Médiathèque reste ouverte aux horaires habituels.**

## Ecole Marie-Emilie (Ceignac)

La dernière ligne droite de cette année scolaire est déjà bien entamée.

Les deux périodes précédentes ont été plus sportives, les élèves de la SP2 au CM2 auront pu s'initier au ski alpin sur les pentes enneigées de Laguiole. Les SG/CP ont eu plusieurs séances de basket animées par Nicolas qui leur a fait appréhender le basket de manière ludique. Les CE/CM ont participé quant à eux à une animation de 5 séances sur le foot avec Laurent et Cyril. Ils ont appris à maîtriser le ballon à travers divers jeux.

Mars a été le mois de la sécurité où toutes les classes ont participé au PPMS obligatoire dans toutes les écoles et en ont profité pour faire intervenir dans chaque classe des parents pompiers pour bien énoncer les règles de sécurité. Apparemment le message est bien passé pour tous.

Les ateliers de la médiathèque ont permis de comprendre d'une part la technique du Braille à l'aide d'exemples et de découvrir avec admiration et fascination les livres animés. Merci à l'équipe de la médiathèque.

A noter, une expérience d'échange de professeurs a été réalisée entre la classe CM et la classe 6ème de Notre Dame à Baraqueville pour une matinée.

La dernière période sera espagnole pour les CM qui vont participer à une classe découverte à Barcelone.

Les autres classes ont des projets de voyage scolaire ..... à venir.

A suivre...



## Ecole Publique La Nauze

### Des souvenirs plein la tête...

Les 56 élèves de l'école La Nauze (du CE1 au CM2) et leurs 6 accompagnateurs sont allés en classe de découverte à Nîmes du 11 au 15 avril : une semaine très riche aussi bien au niveau culturel qu'au niveau humain.

L'Antiquité n'a plus de secret pour eux. Après avoir suivi l'aqueduc romain, ils ont pu admirer le pont du Gard et comprendre toute la complexité de cet édifice ainsi que son utilité. Ils ont ensuite visité la ville d'Arles avec ses thermes, son théâtre antique, ses arènes et son musée sur l'Antiquité. La vie quotidienne des Romains, les combats de gladiateurs, les légionnaires, ... ont également captivé les enfants lors de la visite du parc historique de Beaucaire. Les vestiges romains de la ville de Nîmes n'ont bien entendu pas échappé aux enfants : les visites du jardin de la Fontaine, de la Tour Magne, de la maison carrée et des arènes ont passionné nos petits historiens en herbe.



*A peine de retour dans les chambres, et des souvenirs plein la tête*

De beaux moments de vie quotidienne ont complété cette semaine : des veillées, des moments de partage dans les chambres, pendant les repas, des anniversaires sans oublier la fameuse boum.

### A Magrin, on protège l'environnement...

A l'école de Magrin, le projet sur l'écologie suit son cours.

Après un travail sur le compostage et l'installation d'un composteur à l'école, nous avons entrepris de recycler les gourdes de compotes et les outils d'écriture (stylos, feutres, surligneurs, souris...). **N'hésitez pas à nous aider : nous continuons la collecte.**

Au cours de ce trimestre, nous avons travaillé sur l'eau.

Le cycle de l'eau : comment ça marche ? L'eau dans la maison : d'où vient-elle et où va-t-elle ? Comment protéger l'eau ? Comment limiter le gaspillage ? Toutes ces questions ont trouvé réponses grâce à l'intervention du CPIE du Rouergue (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). Pour clôturer cela, nous avons visité la station d'épuration de Magrin : un plongeon dans la réalité qui a permis de mieux sentir l'importance des gestes de chacun dans la protection de l'environnement.

### A Ceignac, on s'exerce à la vie citoyenne...

Vivre ensemble n'est pas toujours aisé, surtout dans une cour de récréation.

Durant toute l'année, dans le cadre du projet d'école, les élèves sont amenés à observer et à noter les difficultés qu'ils rencontrent dans la cour de récréation (règles de jeu mal définies ou mal connues par les enfants, tricheries...) ainsi qu'à repérer les dangers afin de mieux prévenir les accidents (élèves qui jouent à des jeux différents sur un même espace).

Régulièrement, les élèves se réunissent pour proposer des solutions afin de régler ces problèmes. Ces moments d'échange sont des moments importants de prise de parole, d'écoute et de prise en compte de la parole de l'autre. De ces discussions naissent des propositions pour résoudre les problèmes qui sont ensuite débattus au sein du conseil d'élèves, élus en début d'année scolaire selon les règles démocratiques. De là, des décisions sont prises, inscrites dans un registre et affichées dans la cour de récréation.

### Des projets à venir

Après s'être plongé dans l'Antiquité avec la classe découverte à Nîmes, l'année se terminera au Moyen Age avec la visite de Conques et de sa magnifique abbatale. Ce sera l'occasion pour les élèves de découvrir le tympan et de conforter les connaissances acquises en classe sur le rôle de l'Église durant cette période.

Les élèves de CM2, courant juin, vont s'immerger dans leur future vie de collégien en allant passer une demi-journée au collège G.Brassens à Baraqueville. Ce sera aussi l'occasion pour les CE1 de Magrin, à leur tour, de venir découvrir l'école de Ceignac.

## Le Budget Primitif Communal 2016

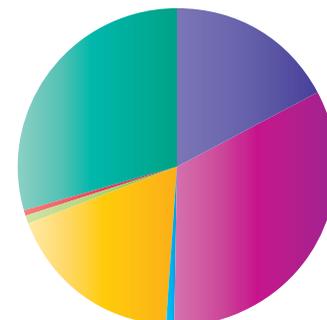
### Section de fonctionnement

\* Sont indiqués en italique les chiffres du budget communal 2015, pour mémoire.

#### Dépenses

**1 506 726 €**  
1 267 274 €\*

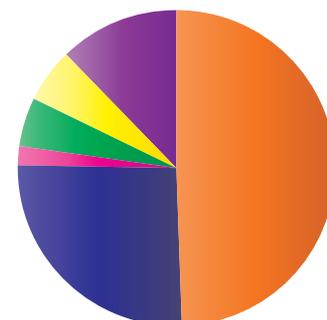
Charges de gestion générale	<b>259 939 €</b>	236 642 €
Charges de personnel	<b>501 571 €</b>	495 798 €
Atténuations de produits	<b>10 185 €</b>	5 000 €
Autres charges de gestion courante y compris amortissement	<b>274 440 €</b>	276 126 €
Charges financières (intérêts)	<b>8 599 €</b>	9 250 €
Dépenses imprévues	<b>10 000 €</b>	10 000 €
Virement à la section d'investissement	<b>441 992 €</b>	234 458 €



#### Recettes

**1 506 726 €**  
1 267 274 €\*

Contributions directes	<b>747 642 €</b>	712 757 €
Dotations et Participations	<b>386 686 €</b>	404 948 €
Revenus des Immeubles	<b>32 000 €</b>	36 500 €
Atténuations de charges	<b>73 735 €</b>	40 189 €
Taxes funéraires	<b>84 864 €</b>	72 880 €
Redevances diverses		
Report de 2015	<b>181 799 €</b>	



### Section d'investissement 1 361 900,43 €

#### Les principaux programmes

Opérations	Montant global
Intégration du Pôle Petite Enfance (cantine / garderie) dans le Patrimoine de la Commune	246 217.35 €
Extension de la Médiathèque	228 060.00 €
Aménagement du Village de Ceignac Etudes et Travaux 2 <sup>e</sup> tranche	200 629.86 €
Voirie	70 000.00 €
Mise en souterrain électricité Les Tourelles Magrin	56 641.00 €
Préau et accessibilité Ecole de Magrin	55 000.00 €
Toiture de la Basilique de Ceignac	51 600.00 €
Mobilier et informatique Médiathèque	33 992.00 €
Révision du P.O.S.	25 313.00 €
Mise en souterrain réseaux et Eclairage Public RD 603	24 335.00 €
Eclairage public : économies d'énergie	13 760.00 €

Les opérations d'investissement seront financées en partie par des subventions (388 495,89 €), le virement de la section de fonctionnement (441 992,74 €), le Fonds de Compensation de T.V.A. et la Taxe d'Aménagement (171 718 €), l'excédent de fonctionnement capitalisé de l'année 2015 (82 947,80 €), les amortissements des travaux (46 012 €), un fonds de concours de la communauté de communes (149 132 €) et des produits de cessions (4 700 €).

Les subventions allouées aux associations restent inchangées par rapport à 2015 excepté celles des associations sportives qui sont calculées en fonction du nombre des licenciés domiciliés sur la Commune.

#### Le Budget C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) 2016 de la Commune

La Section de Fonctionnement s'équilibre à 6 047 €. Ce budget permet d'aider notamment l'A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural), l'A.F.M. (Association Française contre les Myopathies), Antenne Solidarité Lévezou, la Ligue contre le cancer, les Restos du cœur, le Secours Catholique, l'association « Autour des Williams » les familles rencontrant des difficultés passagères... Les recettes proviennent principalement d'une subvention du budget général de la commune.

## 15<sup>e</sup> Fêtes de Plantes - [www.lafetedesplantes.fr](http://www.lafetedesplantes.fr)

Ouverte gratuitement aux passionnés des plantes à partir du samedi midi, la fête des plantes réunit sur la place du village une trentaine d'exposants (pépiniéristes spécialisés, artisans).

Voici les animations qui seront proposées :

- Sortie botanique animée par Valentine Guézille, dimanche 5 juin à partir de 10 heures,
- Contes et Lectures sur les thèmes des jardins, plantes, fleurs, oiseaux, arbres, relation de l'homme à la terre par Gisèle Carols, Carmen Lagar, Annie et Jo Pacini en l'Eglise de Calmont, dimanche 5 juin à partir de 14h30 et 16 heures,
- Exposition par l'association Un savoir Oublié de Cavaillon, dans le Vaucluse, de planches d'herbier de plantes sauvages comestibles et de leur mode de consommation,
- Atelier peinture samedi et dimanche après-midi animé par Valentine Guézille,
- Présentation d'une collection d'outils anciens par Jean-Michel Galtier.



## « Le 4L Trophy ne se raconte pas, il se vit »

La 19<sup>ème</sup> édition du raid a, cette année, fait rêver plus de 1150 équipages étudiants de France et d'Europe qui, à bord de leur 4L, ont découvert un autre pays, une autre culture et les pistes du désert marocain.

Deux équipages de la commune de Calmont de Plancatge y ont participé du 18 au 28 Février 2016 :

- Mathis CROUZET et Benjamin DALLEAU (équipage 613)
- Théo COLOMB et Julien GOMBERT (équipage 24)

### Le 4L Trophy, qu'est-ce que c'est ?

« C'est avant tout un événement humanitaire. Nous avons ramené au village départ de Biarritz, dix kilos de denrées non périssables ensuite confiés à la Croix Rouge et à la banque alimentaire. Nous sommes partis de Biarritz pour rallier le Maroc en passant par l'Espagne avec des points de passage obligatoire, 6000kms. L'objectif principal est d'atteindre l'arrivée à Marrakech avec une remise de dons au bivouac de Merzouga, le lundi 22 février. Ce volet humanitaire représente : du matériel scolaire, sportif, médical et informatique. Grâce à la générosité de chacun des trophystes, 25000 euros ont été récoltés pour améliorer les conditions de scolarité des enfants : 3 salles de classes supplémentaires vont être faites dans le Sud-Est Marocain. Nous tenons à remercier la formidable aide des enfants du conseil municipal ainsi que ses animatrices de Calmont de Plancatge qui se sont dépensés sans compter pour distribuer 800 flyers et organiser une large collecte auprès des habitants de la commune. Nous sommes ravis de l'expérience que nous résumons : une aventure extraordinaire, entraide et solidarité. C'est grâce à l'entraide de chacun que nous avons une immense satisfaction du devoir accompli, la fierté d'avoir tout donné pour soi et pour les autres. Lors de la remise des dons, une grande émotion et une solidarité, vis-à-vis des populations locales, ce sont des grands temps forts de notre aventure. Nous garderons des moments uniques, des paysages magnifiques, des rencontres humaines, des images et des souvenirs qui nous font dire : « c'était génial ! Le refaire avec plaisir ».

Un grand merci à vous tous, nos partenaires, sponsors, familles, amis et à notre commune sans qui nous n'aurions pu vivre cette aventure ».

Site internet : [enfantsdudésert.org](http://enfantsdudésert.org)

Facebook : [Les Trophystes Aveyronnais équipage 20 et 24](#)  
[L'Aveyron s'envole en 4L équipage 613](#)

Suite à l'invitation des élus du Conseil Municipal des enfants, le vendredi 22 Avril en soirée à Calmont, les membres des deux équipages contaient leur périple à la cinquantaine de personnes présentes.  
 Merci à eux.



## Nombreuses activités chez les aînés



Le club des « Bons Vivants » de la commune a connu un début d'année des plus animés avec le quine du 7 janvier ; l'anniversaire des 40 ans du club, le 21 janvier, où un spectacle de danses flamenco a été présenté ; le 11 février, une information sur les Thermes de Cransac (avec une découverte du centre qui a eu lieu le 14 avril), suivi de la dégustation de rissoles ; le 3 mars, une visite de l'espace Rouquier à Goutrens et le repas «stockfish» à Galgan ; une après-midi récréative par la troupe de l'Escloupeto de Rodez qui a présenté la pièce «L'héritage», le 19 mars et la journée «Souvenir», à Milhac, le 7 avril, où une messe a été célébrée à l'intention des 5 adhérents du club décédés au cours de l'année écoulée.

D'autres activités tout aussi variées sont d'ores et déjà programmées pour les mois à venir.

Il est toujours possible, pour ceux qui le souhaitent, d'adhérer à tout moment au club afin de profiter de tout ou partie de ces diverses animations.

## Enduro : le championnat de France à Magrin

« Avant la rentrée et pour finir les vacances en roue libre, Magrin accueillera la finale du Championnat de France de motos anciennes associé au Family Enduro. Cette course qui allie motos d'avant et randonneurs bucoliques aura lieu le 4 septembre 2016. La veille, après les contrôles administratifs et techniques, les associations locales prépareront, pour tous ces motards venus de la France entière, un délicieux repas aveyronnais. Le premier pilote partira le dimanche à 8h30 pour deux tours de 70 km avec une arrivée et une remise des prix aux alentours de 17h30. Le Moto club du Lévezou remercie la Mairie de Calmont pour sa confiance et le prêt d'un terrain pour la spéciale 2 ainsi que toutes les mairies et les propriétaires particuliers pour leur accueil. Mention spéciale à Mr Andrieu pour son aide indispensable ; le prêt de son champ servira à départager les motards sur une spéciale chronométrée n°1. »

## Les Sportives au bowling



Vendredi 8 avril, un groupe de licenciées du club « Sports pour tous » de Ceignac-Magrin s'étaient donné rendez-vous pour une soirée amicale au Bowling du Rouergue. Ce fut un bon moment de rencontre et d'échanges où ont été évoqués l'origine (1982, avec 23 adhérents) et l'évolution du club qui compte à ce jour 70 licenciées participant aux cours animés par Chrystel, Isabelle et Roselyne.

Félicitations au bureau pour cette bonne initiative ; à renouveler.

## Tennis Club : les festivités s'annoncent

Le samedi 28 mai sera la fête du tennis mais aussi celle du club. La journée débutera tôt dès 9h du matin par les finales du tournoi interne qui se dérouleront toute la journée sur le terrain de Ceignac (finale hommes vers 16h).

La remise des prix pour les vainqueurs et la remise des bracelets aux enfants de l'école de tennis se feront lors de la soirée qui commencera à la salle d'animation de Luc dès 18h, avec un méga apéro plancha (inscription possible en consultant le site du club <http://tclp.clubeo.com>).

Du 1<sup>er</sup> au 18 juin, tous les soirs à partir de 18h, se déroulera le 30<sup>ème</sup> tournoi de la route d'argent avec, on l'espère, la participation de joueurs de même niveau que le vainqueur de l'an dernier évoluant cette année sur le circuit ATP.

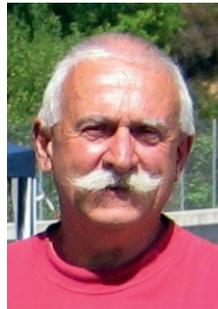
L'an prochain, le club continue de grandir, avec la venue d'un deuxième moniteur de tennis. Julien Richier viendra épauler Nicolas pour l'aider dans de nouvelles missions (Handi tennis, sport adapté, sport santé,...).

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à prendre contact lors de la journée du 28 mai ou par mail à [tennisclubroutedargent@gmail.com](mailto:tennisclubroutedargent@gmail.com)



## Vie Associative

### Le Sport Quilles Magrin Parlan rend hommage à Hubert Boutonnet



Hubert s'en est allé, foudroyé au détour d'une phrase, au cours d'une randonnée qu'il venait d'entreprendre. Il s'en est allé, comme il l'avait souhaité, brutalement, sur un chemin de cet Aveyron qui n'avait aucun secret pour lui, tant il en connaissait les sentiers, les « trucs », les « puechs » et les « rivières », les hameaux et les bois, surtout à champignons, et les contrées giboyeuses. Hubert avait un caractère trempé, une fidélité à toute épreuve, une hospitalité légendaire, un enracinement dans cette terre aveyronnaise, où, de pied en cap, on l'aurait cru enchâssé. Hubert était un homme de conviction, ardent militant de l'école publique. Il avait aussi une passion pour les quilles, le rugby, la chasse, la bonne chère, sa famille et l'amitié.

Ne voyez aucune hiérarchie dans cette énumération. Plusieurs fois champion de France par équipes dans les années 70, dirigeant de la section des quilles de huit et de la Fédération ensuite, au même poste de trésorier, lorsqu'elle s'appelait encore Fédération française de sport de quilles, il avait tenu à se mettre, dans les années 90, au service de la jeune génération en lui mettant le pied à l'étrier, en partageant ses aventures sportives, en lui prodiguant ses conseils éclairés, portant à bout de bras la relève, cette relève qui a ensuite enlevé à son tour une brassée de titres et qui lui a rendu un vibrant hommage lors de la cérémonie d'adieu, le mercredi 24 février, en la mal nommée salle des fêtes de Magrin. Un immense hommage, symboliquement ouvert sur la mythique « Immortèla » lui a été rendu, par nombre de ceux qui l'avaient cotoyé, par sa famille, la municipalité, le village, les chasseurs, par ses amis « Quilbataires » et par une étonnante petite Kayenta, forte dans sa douleur d'avoir perdu son « papé ». Hubert, ton parcours s'arrête là, mais sache que tout ce que nous avons vécu ensemble restera à jamais gravé dans nos mémoires.

Salut l'ami.

A Nicole, son épouse, à Nathalie et François, Sébastien et Sandrine, ses enfants, à ses petits enfants, à ses frères Guy et Alain, à Francis et à l'ensemble de sa famille, le Sport Quilles Magrin Parlan présente ses plus sincères condoléances.

**Sport Quilles Magrin Parlan : les jeunes sont motivés**

La nouvelle saison ne fait que commencer et d'ores et déjà, nos jeunes laissent entrevoir de bonnes dispositions. Leur nombre ne faiblit pas puisque cette année, l'école de quilles alignera 21 enfants de 8 à 12 ans et les catégories jeunes (13/18 ans) comporteront 26 éléments, soit un effectif de 47 jeunes de moins de 18 ans, sur un effectif total voisin de 90 licenciés sportifs pour le club. Quatre minimes et quatre ados ont suivi le stage de perfectionnement pendant les vacances de février et certains ont fait connaître leur intention de s'engager dans l'arbitrage. Ils seront ainsi 4 à rejoindre Pierre Menras, déjà arbitre en catégorie junior. Les quatre nouveaux (Tifaine Bousquet, Justin Menras, Théo et Eva Moysset), deux ados moins de 15 ans et deux minimes, ont participé au stage organisé par le Comité national le 19 avril au siège, à Onet-le-Château. L'assiduité de tous ces jeunes à l'entraînement fait plaisir à voir et laisse augurer d'une bonne saison. Certes, tout le monde ne peut pas gagner, mais l'essentiel est que chacun se donne les moyens de progresser et de prendre plaisir à jouer. La première compétition officielle, le combiné quilles bowling, qui s'est déroulé le 13 mars, a permis de juger de la motivation des troupes puisque 15 de nos jeunes (sur 26) s'y sont inscrits, trutant les places d'honneur. On saluera bien évidemment la nette victoire de Lisa Bru, et les belles 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> places de Louis Durand, Hugo Vigouroux et Gabriel Durand. On ne peut que leur souhaiter une belle saison, sans oublier de remercier l'ensemble de leur encadrement et de leurs éducateurs, sans qui, rien ne serait possible.

## La SARL GAFFIER en symbiose avec le « développement durable »



### M. GAFFIER, expliquez-nous le cheminement de l'entreprise vers cette activité spécialisée dans l'environnement :

J'ai créé mon entreprise en 1983 pour la réalisation de travaux d'électricité et de plomberie. Au fur et à mesure de mes interventions sur le terrain, la question du traitement des eaux usées était bien sûr de plus en plus présente. Presentant l'ouverture d'un marché, j'ai souhaité me spécialiser dans le domaine de l'assainissement en privilégiant l'installation de matériel de bonne qualité. Toujours à la recherche des techniques les plus performantes, c'est lors d'un salon en Belgique en 2003 que j'ai rencontré un fabricant de station d'épuration : EPUR, leader européen de la micro-station dite « à culture fixée ».

C'est ainsi que mon entreprise est devenue aujourd'hui le distributeur exclusif EPUR dans cinq Départements (Aveyron, Cantal, Lot, Lozère et Tarn). En plus de la distribution et de la livraison, nous en assurons le suivi technique.

### Le transfert de la société début 2016 de Cas-sagnes-Bégonhès au Parc d'Activité de Montvert, une belle opportunité pour la société ?

En effet, cela répond parfaitement à notre objectif de proposer un service optimum à nos clients, essentiellement des professionnels et collectivités. Ce nouveau dépôt en bordure du futur échangeur de la 2x2 voies se situe au coeur de notre rayon d'activité et à moins de 2 heures de la Haute Garonne où nous sommes présents avec une branche de notre activité : les postes de relevages.

### Vous distribuez donc d'autres produits que des micro-stations ?

Au fil du temps j'ai étoffé ma gamme de produits avec des cuves à récupération d'eau de pluie et tous leurs accessoires, des pompes et postes de relevage ainsi que du petit matériel d'entreprise. Le terrain autour du bâtiment nous permet de disposer d'un stock permanent de micro-stations et de cuves à eau de pluie en béton que nous pouvons reprendre avec notre chariot élévateur de 8 tonnes et notre camion grue qui assure la livraison et la pose en fond de fouille.

### En savoir plus :

Tel : **05.65.74.27.96 / 06.08.26.58.44**

Mail : **pierre.gaffier@wanadoo.fr**

Site : **http://gaffier.fr**

## Infos pratiques

Retrouvez les actualités de votre Commune sur

**[www.mairie-calmont.fr](http://www.mairie-calmont.fr)**

### Les activités du Centre de Loisirs de la Communauté de Communes Viaur-Céor-Lagast

L'A.L.S.H. (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) a encore une fois connu un vif succès lors des vacances d'avril dernier avec pas moins de 28 enfants en moyenne et un planning bien rempli.

La journée du mardi au Zoo du Lunaret à Montpellier ainsi que la chasse aux oeufs le vendredi après-midi ont permis aux enfants de s'en donner à cœur joie.

Rendez-vous est pris pour les vacances d'été **du 6 Juillet au 12 Août**.

Les **inscriptions** auront lieu le **samedi 11 Juin** à partir de 9h à l'école de Magrin (nombre de places limité).

### Le rallye du Rouergue à Calmont

Le samedi 9 juillet, depuis Sainte-Juliette, les concurrents se dirigeront vers La Boudonnie, La Devèze, La Carrière et La Croix d'Estribes pour une arrivée au bourg de Calmont. Deux passages sont programmés, le premier à 11h16 au départ de Sainte-Juliette et le deuxième à 16h.

### Bien identifier sa boîte aux lettres

Afin d'améliorer la distribution du courrier et identifier sans erreur le destinataire du courrier, la boîte aux lettres, en plus d'être aisément accessible par le facteur, doit comporter de façon claire et lisible, les noms des occupants (écrit en caractères d'imprimerie et en majuscules).

### La parole vous est donnée

Vous souhaitez obtenir des informations, nous faire part de vos remarques... ?

...N'hésitez pas à nous écrire sur papier libre à retourner en Mairie ou à transmettre à un élu ou par courrier électronique à [lettremunicipale-calmont@orange.fr](mailto:lettremunicipale-calmont@orange.fr) ou via le site de la Commune à la Rubrique "Utiles - Nous contacter".